



CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FEVRIER 2026 EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N°D2026/02

QUESTION N°4

OBJET : CULTURE / TARIFS DES ACTIVITES DE LA REGIE DE RECETTES 400-615 DES SERVICES CULTURE, FETES ET CEREMONIES, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

L'an deux mille vingt-six
Le cinq février
A vingt heures trente

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 30 janvier 2026, s'est réuni en salle polyvalente de la commune en séance publique.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Claude CAUET - Jean-Claude CHEVRIER - Chantal CLAUX
Dominique MORIN - Marie-Françoise JOLLY - Fahed HADJI
Isabelle CHOCHON-LAMBERT- Pascal KLINGLER - Jocelyne BINET
Sylvie MENEGAZZI-PONDAVEN - Michel VALLADE - Josiane THOMAS - Maria GUYON
Seddik HADDOUYAT - Florence DOUILLON - Frédéric CLAUX
Nadine MEUNIER – Eric COUDERCHON - Fabien CUVILLIER - Amélie SANDRIN
Eric NOIRET - Christophe CONNAN - Souleymane SANOGO- Brigitte SCHMIDT
Annie METAY - Eric BOSC - Mathilde MISSLIN - Patrick MURCIA - Christophe BATTAIS

ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS : /

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ : /

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Maria GUYON

Claude CAUET, Maire, ouvre la séance à 20 heures 30.

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de présents :

Nombre de pouvoirs :

Nombre de votants :

N°D2026_02 – CULTURE / Tarifs des activités de la régie de recettes 400-615 des services Culture, Fêtes et Cérémonies, Sports et Vie Associative

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°D2024/52 en date du 4 décembre 2024 relative aux tarifs des activités de la régie de recettes 400-615 des services Culture, Fêtes et Cérémonies, Sports et Vie Associative à compter du 1^{er} janvier 2025,

Vu la grille tarification ci-annexée,

Vu l'avis de la Commission « Culture » en date du 14 janvier 2026,

Considérant la nécessité de faire évoluer la tarification des activités de la régie de recettes 400-615 des services Culture, Fêtes et Cérémonies, Sports et Vie Associative ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,
Décide à l'unanimité,

- ✓ **ADOPTER** la tarification des activités de la régie de recettes 400-615 du service du service Culture, Fêtes et Cérémonies, Sports et Vie Associative ci-annexée.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET
AN SUSDITS,
POUR EXTRAIT CONFORME
PIERRELAIE, LE 5 FEVRIER 2026

LE MAIRE



CLAUDE CAUET



Transmis en Préfecture le : 06/02/2026
Publié(e) le : 06/02/2026
Exécutoire le : 06/02/2026

TARIFICATION CULTUREL, FÊTES ET CÉRÉMONIES, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

<u>TYPE</u>	<u>DÉSIGNATION</u>	<u>AU 5 FEVRIER 2026</u>
BUVETTE	Champagne	30,00 €
	Crémant	15,00 €
	Bouteille de vin	12,00 €
	Pichet (vin ou cidre)	7,00 €
	Bouteille de cidre	5,00 €
	Pression (cidre ou bière) 30cl	2,50 €
	Verre de vin	1,50 €
	Kir ou Sangria	2,00 €
	Canette et verre (33cl) sans alcool	2,00 €
	Café/thé/Chocolat	1,00 €
	Bouteille deau (1,50l)	2,00 €
	Bouteille eau (0,50cl)	1,00 €
REPAS	Repas	15,00 €
	Sandwich fromage	3,00 €
	Sandwich charcuterie	3,50 €
	Sandwich Chaud	4,00 €
	Frites	3,00 €
	Frites + viande	4,00 €
	Croissant	2,00 €
	Pâtisserie	3,00 €
	Bonbons	1,50 €
	Crêpe sucre	1,50 €
	Crêpe confiture	2,50 €
	Crêpe Nutella	3,00 €
	Galette salée	8,00 €
	Assiette supplémentaire	10,00 €

Vu pour être annexé
à la délibération du
conseil municipal
N°D2026-02 du 05/02/2026
LE MAIRE,



TARIFICATION CULTUREL, FÊTES ET CÉRÉMONIES, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

DROITS D'ENTRÉES

<u>TYPE</u>	<u>DÉSIGNATION</u>	<u>AU 1er JANVIER 2025</u>
ENTRÉE FESTIVAL HUMOUR	Entrée avec repas <u>sans pass</u> : Adulte	25,00 €
	Entrée avec repas <u>avec pass</u> : Adulte	22,00 €
	Entrée avec repas : moins de 12 ans	11,00 €
	Entrée sans repas <u>sans pass</u> : Adulte	13,00 €
	Entrée sans repas <u>avec pass</u> : Adulte	10,00 €
	Entrée sans repas : Moins de 12 ans	6,00 €
SPECTACLES	Entrée spectacle : Adulte	9,00 €
	Entrée spectacle : Moins de 12 ans	4,00 €
	Entrée Fest-Noz avec une boisson	5,00 €
ABONNEMENT CABARET HUMOUR	Abonnement cabaret humour : Adulte (4 spectacles)	33,00 €
	Abonnement cabaret humour : Moins de 12 ans (4 spectacles)	15,00 €
CINÉMA	Entrée Cinéma la séance	5,00 €
	Abonnement Cinéma (10 tickets)	40,00 €
SPECTACLES ET CINÉMA	Public invité	0,00 €

EMPLACEMENTS BROCANTE

<u>TARIFS PRÉCÉDENTS</u>	<u>AU 1er JANVIER 2025</u>
POUR LES PARTICULIERS	
10,00€ les deux mètres linéaires, pour l'étalage ou le stationnement sur la voie publique sans table	10,00€ les deux mètres linéaires, pour l'étalage ou le stationnement sur la voie
12,00€ les deux mètres linéaires, pour l'étalage ou le stationnement sur la voie publique avec table	12,00€ les deux mètres linéaires, pour l'étalage ou le stationnement sur la voie
POUR LES COMMERCANTS PROFESSIONNELS (Justificatif K-BIS obligatoire)	
15,00€ le mètre linéaire, pour l'étalage ou le stationnement sur la voie publique	15,00€ le mètre linéaire, pour l'étalage ou le stationnement sur la voie publique

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

<u>TARIFS PRÉCÉDENTS</u>	<u>AU 1er JANVIER 2025</u>
3 600,00 €	3 600,00 €